

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



Profession de foi des candidats d'Action Praticiens Hôpital et de Jeunes Médecins,

Les unions syndicales Action Praticiens Hôpital (Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux) et Jeunes Médecins vous présentent leurs listes de candidatures afin de porter ensemble leurs valeurs communes :



Commission statutaire nationale de biologie

Collège des praticiens hospitaliers

- ✓ **Attachement sans réserve au Service Public hospitalier**
- ✓ **Plan attractivité**, donnant envie aux praticiens de **venir et rester** à l'hôpital public
 - **Respect du temps et des conditions de travail pour concilier vie personnelle et vie professionnelle**
 - **Reconnaissance de la pénibilité** liée à la permanence des soins
 - **Revalorisation des rémunérations** à hauteur de la **compétence, responsabilité** et de l'évolution du coût de la vie
- ✓ **Accès au statut unique de praticien hospitalier**
 - **indépendant** des gouvernances des établissements / GHT
 - après examen **national** par les pairs (inscription sur liste d'aptitude)
- ✓ **Indépendance professionnelle** garantie par une nomination nationale
- ✓ **Reconnaissance des valences et des parcours professionnels** : soin, enseignement, recherche, missions institutionnelles, management
- ✓ **Rôle décisionnaire des praticiens hospitaliers dans la gouvernance** des hôpitaux, pour la remettre au service du soin et aux valeurs humanistes et sociales de l'hôpital public
- ✓ **Représentation syndicale des praticiens** au sein d'une **instance locale** dédiée aux conditions de travail, santé et sécurité

T.S.V.P



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



JEUNES
MEDECINS.FR

Les valeurs défendues par les biologistes du SNBH et du SJBM

- **Révision des conditions réglementaires de l'accréditation** des laboratoires de Biologie médicale, notamment pour l'échéance du 1er novembre 2020,
- **Valorisation de l'expertise du biologiste médical** comme un élément clé de la prise en charge pluri-professionnelle du parcours de soins des patients quels que soient les lieux de réalisation des examens, laboratoire, biologie délocalisée ou au plus près des patients (nouvelles technologies et développement des objets connectés),
- **Reconnaissance** pour les biologistes médicaux d'un **rôle de consultant** au travers de la prochaine révision de la nomenclature prévue en 2021,
- **Défense du maintien des postes de biologistes dans le cadre des réorganisations au sein des GHT.** Le regroupement des examens ne peut en aucun cas être prétexte à une suppression de postes, tous les biologistes doivent trouver leur place dans la nouvelle organisation; nous exigeons par ailleurs la **mise en place d'un dispositif RH d'accompagnement des personnels pour prévenir les risques psychosociaux** à l'heure où de nombreux professionnels, dont beaucoup de biologistes médicaux, sont en souffrance à l'hôpital public.

Pour un statut attractif et un rôle retrouvé dans la gouvernance des hôpitaux,

Pour que l'Hôpital Public et ses soignants retrouvent leur place dans la cité en 2019,

VOTEZ pour les listes Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins (APH-JM) !

Dr Hichem Assami

Vice-président du Syndicat
des Jeunes Biologistes Médicaux
Représentant des jeunes biologistes
hospitaliers



Dr Xavier Palette

Président du Syndicat National
des Biologistes des Hôpitaux

